

Assemblée générale de la pêche



Assemblée générale de la pêche

Le bureau de l'Anguille marciacaise informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le vendredi 24 janvier 2020, à 18 h 30**, à la salle des Arènes.

Des décisions importantes devant être prises concernant la période 2020/2021, la présence de tous les membres de l'association est souhaitée.

Le pot de l'amitié rassemblera tous les participants.